



# COMMUNICATION

## CORONAVIRUS (COVID 19)

### Bulletin N°22

Le 05/04/2020

#### **1. Les résidents des internats**

La Plaine : les deux résidentes sont toujours hospitalisées. Pour l'une d'entre elles, l'oxygène est apportée en quantité diminuée et pour la seconde, ils la lui retiraient hier.

Les autres résidents atteints sont stables et vont plutôt bien.

Les Réaux : les chocolats offerts par les familles sont précieux pour soutenir nos professionnels au service des résidents qui se portent bien !

les Saules : la résidente malade cette semaine a été testée négative au COVID-19 et va pouvoir retourner dans sa famille ce WE. Les gâteaux basques et autres douceurs apportées par les familles sont très appréciées et soutiennent les professionnels dans leur travail au quotidien.

Le foyer d'hébergement : nous mobilisons nos stocks associatifs de masques pour que tous les résidents et professionnels intervenants disposent d'un masque chirurgical par jour.

#### **2. Les annonces d'O VERAN pour les personnes en situation de handicap**

Le 4 avril, Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé et Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes en situation de handicap, ont fait un point presse sur ce thème.

Le ministre de la Santé a énuméré les mesures prises pour faciliter l'accès aux soins des personnes handicapées dans la crise du COVID-19, telles que les téléconsultations ou la mobilisation de soignants volontaires. Il a cité « les libéraux, la réserve sanitaire, les étudiants en santé ou, le cas échéant, la réquisition de professionnels de santé.

La mobilisation de ces solutions sera assurée par la cellule médico-sociale mise en place par toutes les Agences régionales de santé, qui sera l'interlocuteur des professionnels du grand âge et du handicap de manière transversale. Pour que les centres du 15 prennent en compte les fragilités propres à certains handicaps, des « fiches réflexes » sur la conduite à tenir élaborées avec les associations et les fédérations leur seront transmises dans les plus brefs délais.

A terme nous devons tendre vers un système dans lequel dans chaque centre 15, un médecin régulateur sera également un spécialiste du handicap, selon Olivier Véran. Le ministre a également souhaité le développement d'« équipes mobiles » chargées de venir effectuer des tests au Covid-19 directement dans les ESMS. En cas d'hospitalisation, les personnes en situation de handicap bénéficieront de la filière d'admission directe dans les services hospitaliers telle que prévue dans la stratégie de prise en charge des personnes âgées.

Le ministre a par ailleurs assuré qu'« à titre exceptionnel », un aidant, professionnel ou familial, pourra être admis auprès de la personne en situation de handicap dans des conditions très strictes de sécurité, si l'ESMS n'est pas en mesure d'apporter l'accompagnement nécessaire.

Nous sommes donc en attente de ces fiches réflexes.

Cellule crise APAJH Yvelines/GBS COVID-19

**3. Des nouvelles et photos de Nicole SECHET, notre administratrice bretonne pour quelques temps encore !**

« Pour tous les professionnels et résidents qui sont confinés, je vous envoie le soleil et l'air marin de la Bretagne. J'ai la chance de pouvoir profiter de ce paysage et de mon jardin. Je pense beaucoup à vous tous. Avec mon meilleur souvenir, Nicole SECHET »



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les embrassades**

Cellul